

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jessica Lamour

<https://www.cadre21.org/membres/05cc87f7d238c68cc1319d57>

Date d'obtention : 2024-05-10 17:47:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En résumé, les étapes de la méthode Sexto consistent à recueillir le plus d'informations possible afin d'être éclairé sur la situation et prendre les bonnes décisions en suivant le protocole. Il faut d'abord parler à l'auteur du signalement et à la victime, évaluer l'incident, vérifier l'information et juger si cela est un acte malveillant et/ou de nature criminelle. Par la suite, les procédures peuvent être différentes. Ensuite nous parlons au jeune instigateur. Il y a différentes étapes à suivre selon les situations.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de communiquer avec toutes les personnes impliquées même s'il y en a plusieurs et de commencer la trousse Sexto. De plus, nous ne devons prendre le rôle de mandataire de la police, et ce même si la demande spécifique provient d'eux. Malgré un cas de récidive, nous devons quand même suivre la procédure.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicate est lorsque le signalement ne provient pas de la jeune victime. Je trouve cela plus délicat, car il est important de bien faire l'intervention pour favoriser la collaboration du jeune. Nous ne pouvons pas savoir quelles seront ses émotions/état d'esprit lorsque nous aborderons le sujet.